

## Aménagement à 2x2 voies de la RN 57 Devecey-A 36

### Édito

Le projet d'aménagement de la RN57 entre l'A36 et Devecey suit son cours. La dernière lettre d'information diffusée en avril 2008 vous a présenté le déroulement de l'enquête publique et a rappelé les fonctionnalités du projet. Depuis, la déclaration d'utilité publique a été prise par arrêté ministériel en date du 9 juillet et les études de projet sont en cours. Par ailleurs, une partie du financement des travaux a été mise en place dans le cadre du PDMI, ce qui permettra notamment de réaliser l'échangeur avec la RD1 pour fin 2011. Cette lettre d'information récapitule les étapes franchies depuis l'enquête publique et précise les actions en cours et à venir.

Enfin, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, la maîtrise d'ouvrage de cette opération est désormais assurée par la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) de Franche-Comté, service qui est né de la fusion des anciennes DIREN, DRE et DRIRE.

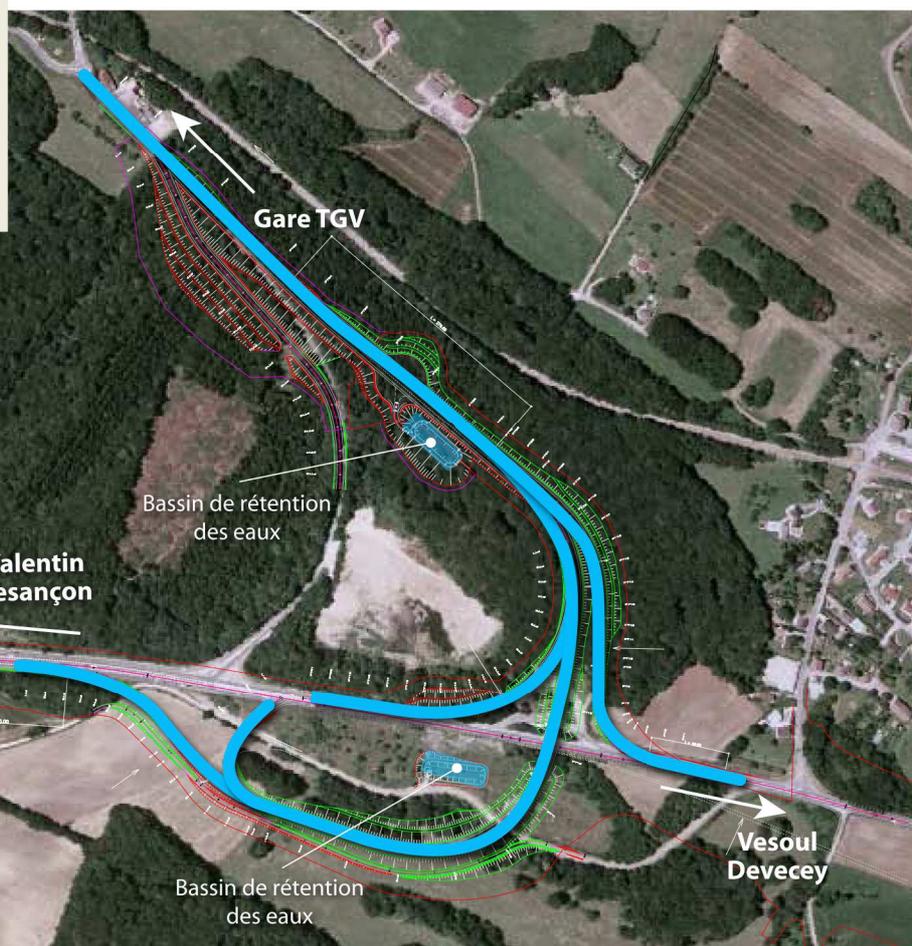
Le directeur régional adjoint,  
Joël PRILLARD

### Le projet a été déclaré d'utilité publique

Suite à l'enquête publique, qui a suscité un fort intérêt et a permis à chacun de s'exprimer soit via les registres mis à disposition dans les mairies, soit lors des réunions publiques, la commission d'enquête a rendu son rapport fin novembre 2009. Elle a conclu sur l'utilité publique du projet, sans réserves mais avec quelques recommandations, dont la limitation de vitesse à 90km/h pour limiter les nuisances aux riverains.

Ces recommandations ont été prises en compte pour la conception détaillée du projet. La procédure d'enquête publique s'est achevée par l'arrêté ministériel en date du 9 juillet 2009 qui a déclaré d'utilité publique le projet. Cet acte a fait l'objet de recours gracieux et contentieux de la part des associations pour la défense de Chatillon-le-Duc et pour le désenclavement routier de Miserey Salines et de la part de la commune de Miserey Salines. Ces recours ne sont pas suspensifs, ce qui permet la poursuite des études.

### Plan de l'échangeur RN57 / RD1

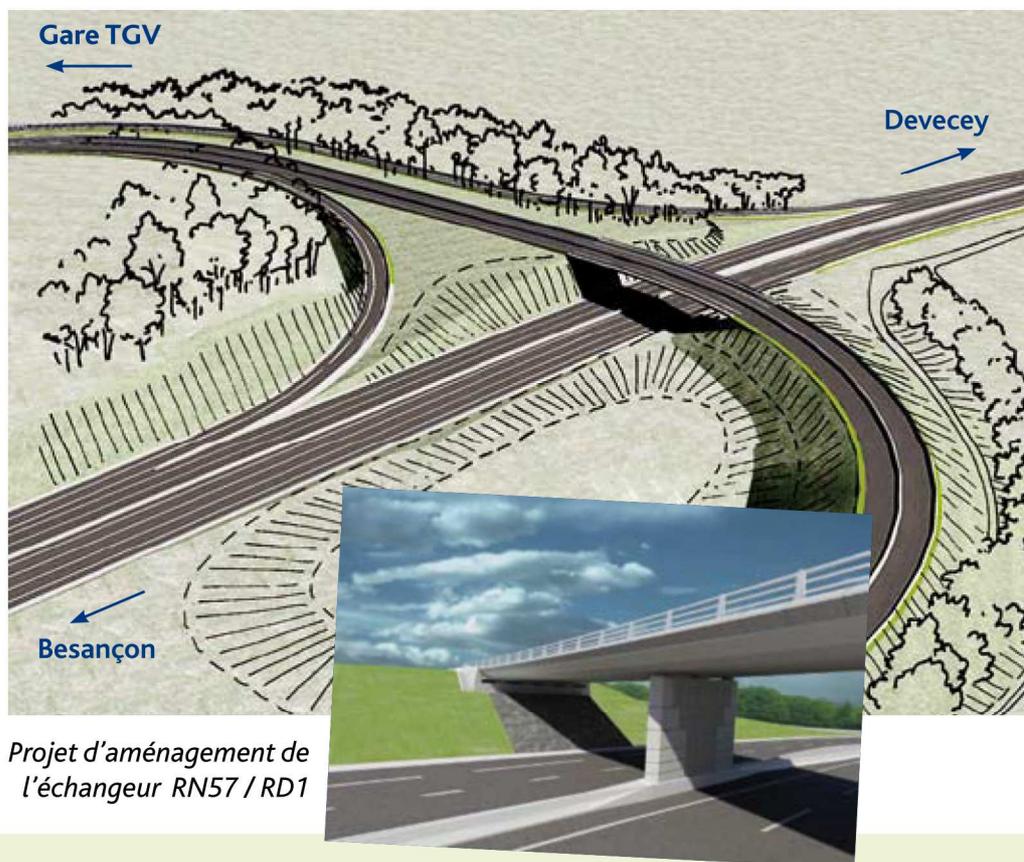


## Priorité à la desserte de la future gare TGV

Les études de conception détaillée ont été engagées rapidement, avec au préalable des reconnaissances géotechniques complémentaires. Le plan de modernisation des infrastructures (PDMI) a été notifié pour la région Franche-Comté le 30 septembre 2009.

L'aménagement de la RN57 entre l'A36 et Devecey, d'un coût total de 61M€, y figure avec un montant financé de 29,98M€. Ce financement partiel impose un phasage de réalisation. La priorité est donnée à l'échangeur avec la RD1, afin de sécuriser cette zone qui assurera la desserte de la future gare TGV.

L'objectif de mise en service de cet échangeur reste fin 2011. Le solde du financement disponible sera affecté à une autre partie de travaux, qui n'est pas encore définie actuellement et dont le choix sera concerté avec les partenaires locaux.



Projet d'aménagement de l'échangeur RN57 / RD1

## Des procédures qui se poursuivent, des travaux préparatoires qui débutent

En décembre 2009, une enquête parcelaire a permis de recenser précisément les propriétaires et ayant droits situés dans l'emprise de la future infrastructure. Les acquisitions amiables ont été entreprises, d'abord sur le secteur de l'échangeur avec la RD1. Sur l'emprise

de cet échangeur, des travaux de déboisements ont été réalisés par l'ONF en mars.

Il s'agissait de dégager une emprise nue, avant la nidification de certaines espèces d'oiseaux.

La procédure d'autorisation au titre de la loi sur l'eau a été engagée récemment et le diagnostic archéologique sera réalisé par l'INRAP à la fin du printemps.

## Les prochaines échéances

L'ensemble des travaux pour l'échangeur avec la RD1 seront groupés dans un marché unique, qui sera notifié à la fin de l'année 2010. Les travaux devraient débuter en février 2011 pour s'achever fin 2011. Ils seront réalisés principalement en dehors des zones de circulation. Quelques perturbations seront néanmoins à prévoir, notamment sur la RD1. Plusieurs lettres d'information seront diffusées en temps utiles pour vous les préciser.

### Contact :

Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement (DREAL)  
de Franche-Comté  
Tél. : 03 81 21 67 16  
[www.contournement-besancon.com](http://www.contournement-besancon.com)